



SOLANACÉES

No 13 – 4 août 2011

EN BREF :

- Pucerons : populations à la hausse dans les régions de Québec et de la Montérégie; contrôle quelquefois difficile.
- Pyrale du maïs : seuils toujours atteints pour plusieurs sites de la Montérégie et de Lanaudière.
- Punaise terne : activité variable selon les régions.
- Poivron et tomate : maladies bactériennes et fongiques; premiers cas de pourriture sclérotique.
- Aubergine : premiers cas de verticilliose à Laval et en Montérégie-Est.
- Pourriture apicale et insolatation : en progression.

PUCERONS

La présence du puceron dans les champs de poivron est similaire à celle de la semaine dernière, où nous notions une activité plus importante du ravageur. Par contre, les populations sont à la hausse dans la région de Québec et en Montérégie. Des traitements sont en cours dans ces deux régions.

Alors que le contrôle de l'insecte est adéquat dans la majorité des cas, il est plus difficile à obtenir dans certains champs. Sans qu'il y ait perte de contrôle, les traitements réalisés n'éliminent pas tous les pucerons. Nous observons ainsi une recrudescence des populations quelques jours après le traitement. Lors de vos traitements, assurez-vous d'obtenir une bonne couverture du produit sur vos plants.

Pour le choix de l'insecticide approprié et les seuils d'interventions suggérés, référez-vous à l'avertissement No 12 du 28 juillet 2011 (<http://www.agriresseau.qc.ca/Rap/documents/a12so11.pdf>).

PYRALE DU MAÏS

Le nombre de papillons capturés est à la baisse depuis la semaine dernière, sauf dans 2 sites de piégeage en Montérégie-Ouest où le nombre de papillons est encore élevé. Malgré la diminution de captures, les seuils sont toujours atteints pour plusieurs sites situés en Montérégie et dans Lanaudière. Pour ces sites, nous recommandons un traitement insecticide vers le 6 août. Cette pulvérisation contrôlera les larves qui proviennent des papillons qui ont émergé vers la fin de la semaine dernière.

Les traitements insecticides doivent être maintenus de façon régulière (aux 7 jours) lorsque les seuils sont atteints. Si vous avez employé le CORAGEN lors de votre dernier traitement, vous pouvez vous permettre de repousser le prochain traitement en raison de la persistance de 10 à 14 jours de cet insecticide dans la plante.

Le seuil de traitement n'a pas été atteint à Laval, à Mirabel et à l'île d'Orléans durant la dernière semaine.

Quelques rares masses d'œufs ont été dépistées en Montérégie. Aucun dommage de nutrition de larves sur les poivrons n'est rapporté pour le moment.

PUNAISE TERNE

L'activité de l'insecte est variable selon les régions. Des traitements sont prévus dans les régions de Québec, des Laurentides et en Montérégie. Référez-vous à l'avertissement [No 07](#) du 22 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07so11.pdf>) pour plus d'information concernant la punaise terne.

POIVRON ET TOMATE

Maladies bactériennes et fongiques

La situation demeure stable, en général. Seuls les champs de tomate dont les plants sont porteurs de **moucheture bactérienne** et de **chancre bactérien** montrent une progression constante des symptômes, de semaine en semaine. La pression exercée par les maladies bactériennes devrait diminuer avec l'arrivée de nuits fraîches (15 °C et moins).

La présence de la **tache bactérienne** dans le poivron est faible.

Le **mildiou** n'est pas présent au Québec.

La présence de **brûlure alternarienne** est à la hausse dans quelques champs de tomate. Certaines lésions de chancre sont également envahies par ce champignon.



Photo 1 : Chancre bactérien envahi par *Alternaria* sur feuille de tomate.

Maintenez la protection de vos plantations à l'aide de fongicides et de bactéricides.

Premiers cas de pourriture sclérotique

Quelques collaborateurs rapportent de la pourriture sclérotique dans quelques champs, en Montérégie et dans la région de Québec. Les dommages sont mineurs dans tous les cas.



Les plants qui en sont atteints vont d'abord flétrir. La tige va ensuite brunir et se dessécher. Ultimement, une mousse blanche apparaît lorsque les conditions sont favorables. Les plants affectés finissent par mourir. En ouvrant la tige, de petites masses noires de la taille d'un pois sont visibles. Ce sont les sclérotes qui permettent au champignon de survivre dans le sol d'une année à l'autre.

Le biofungicide CONTANS WG a été homologué dans la tomate en 2009 pour réduire les populations de sclérotes dans les sols. Idéalement, le CONTANS WG doit être appliqué à l'automne après la récolte, dans le cadre d'un programme de rotation. Ceci laisse plus de temps au biofungicide pour détruire les sclérotes de *Sclerotinia sclerotiorum*.



© PRISME

Photo 2 : Brunissement d'une tige de poivron causé par *Sclerotinia*.



© PRISME

Photo 3 : Intérieur d'une tige atteinte de pourriture sclérotique.

AUBERGINE : APPARITION DE LA VERTICILLIOSE

Les premiers cas de verticilliose sont observés à Laval et en Montérégie-Est. Les températures chaudes des dernières semaines ont pu accélérer le développement de la verticilliose dans les champs où les plants ont été stressés par un manque d'eau.

Cette maladie vasculaire est causée par un champignon de sol, le *Verticillium dahliae*. Les premiers symptômes se manifestent par une coloration anormalement pâle des feuilles du bas du plant. Par la suite, ces feuilles jaunissent et brunissent graduellement. Les feuilles fanent et le plant entier peut dépérir. Ce jaunissement de la feuille est souvent apparent sur une seule des deux moitiés de la feuille et est délimité par la nervure principale.

Vous pouvez limiter les symptômes et les dommages en optimisant les conditions de croissance des plants et en assurant une bonne irrigation ainsi qu'une fertilisation adéquate.

La seule façon de lutter à long terme contre cette maladie est de favoriser des rotations de 4 ans sans solanacées, cucurbitacées ni petits fruits. Toutes ces plantes permettent au champignon de se multiplier, bien que plusieurs d'entre elles soient tolérantes et ne démontrent aucun symptôme apparent d'infection. L'aubergine est la plante la plus sensible au *Verticillium*. Il est possible que certaines variétés d'aubergine réagissent moins fortement aux attaques du champignon. Prenez soin de noter les différences entre les cultivars dans vos champs.





Photo 4 : Verticilliose sur feuilles d'aubergine.

Photo : Christine Villeneuve, MAPAQ



Photo 5 : Verticilliose sur feuilles d'aubergine.

Photo : Christine Villeneuve, MAPAQ

POURRITURE APICALE ET INSOLATION : EN PROGRESSION

Ces symptômes commencent à être plus présents dans les champs de tomate et de poivron, dans plusieurs régions du Québec. Pour tenter de limiter les dommages causés par la pourriture apicale, maintenez vos apports en calcium via le système de goutte-à-goutte et veillez à ce que vos plantations ne subissent pas de stress hydrique. Pour plus d'information, consultez l'avertissement **No 11** du 21 juillet 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a11so11.pdf>).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
CATHERINE THIREAU, agronome - Avertisseuse – solanacées
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr. (PRISME)
111, rue Saint-Patrice, Sherrington (Québec) J0L 2N0
Téléphone : 450 454-3992, poste 25 – Télécopieur : 450 454-5216
Courriel : cthureau@prisme.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Maripier Mercier, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – solanacées – 4 août 2011

